

L'écho des fanfares

Magazine d'information
de l'Union des Fanfares de France

N°382 - juillet 2009 - 103^e année

- Stage de direction batterie-fanfare et harmonie-fanfare
du 28 octobre au 1^{er} novembre 2009 à Lyon

- Stage de formation à la pratique du cérémonial
du 13 au 15 novembre 2009 au CMMAT de Versailles-Satory

• Mulhouse en fanfare 2010

les 22 et 23 mai - week-end de la Pentecôte

Concours National de l'UFF

Premières *Olympiades* des BF de la CAMPA



Robert Martin
le partenaire créatif

Une offre globale et personnalisée

2 magasins d'instruments

où vous pourrez essayer
les plus grandes marques



Editions musicales

avec un choix d'œuvres
à écouter en auditorium



2 ateliers de réparation

où vous rencontrerez des
techniciens hautement
qualifiés



et aussi distribution de toutes les éditions étrangères

Espace Robert Martin - Charnay

106, Grande Rue de la Coupée - 71850 Charnay-lès-Mâcon

Tél. 03 85 34 46 81 - Fax 03 85 29 96 16

Espace Robert Martin - Lyon

3, quai Jean Moulin - 69001 Lyon

Tél. 04 78 28 47 13 - Fax 04 78 27 80 10

Nos éditions complètes en direct sur www.edrmarin.com

Rythmes & Sons



Mobilier d'orchestre

Pupitres, éclairages,
chaises, podiums,...



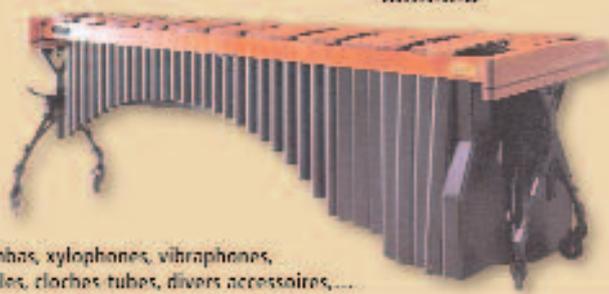
Flight-cases

Flight-cases
pour instruments,
pour costumes,
pour rangement,...



Instruments de percussion

YAMAHA *mueller*
YAMAHA **mueller**



Marimbas, xylophones, vibraphones,
timbales, cloches tubex, divers accessoires,...

www.r-sons.com

18, rue du Cor de Chasse - 67400 Illkirch - Tel. + 33 (0) 388 650 615 - Fax +33 (0) 388 670 934 - e-mail : contact@r-sons.com

Chères lectrices, chers lecteurs,

Les vacances prennent fin et déjà la nouvelle saison s'annonce avec son rituel immuable qui nous incite à mener à bien de nouveaux projets, toujours avec le même entrain.

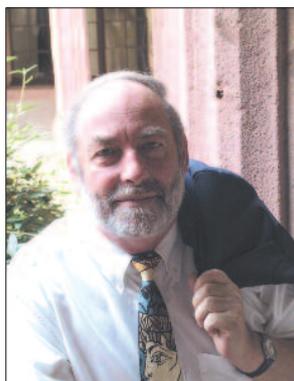
2009/2010 sera riche en actions de formation et de diffusion, j'invite évidemment le plus grand nombre à y participer.

Le stage de direction pour batterie-fanfare et harmonie-fanfare avec Eric Villevière comme intervenant sera reconduit à Lyon du 28 octobre au 1^{er} novembre. Ce stage concerne les chefs en activité, les futurs chefs ou toute personne se sentant une vocation avec toutefois un minimum de connaissances théoriques.

Un premier stage de formation à la pratique du cérémonial, grâce à un partenariat avec le ministère de la Défense et l'association des maires de France aura lieu à Versailles-Satory au conservatoire militaire de musique de l'armée de Terre avec les cadres de ce dernier, les 13, 14 et 15 novembre prochains. Ce stage pourra recevoir 20 candidats, d'autres sessions suivront.

Un stage de marching & show band verra le jour au cours de la saison à venir, mais cette fois pour les batteries-fanfars, sous la houlette de Robert Fienga.

Enfin, les festivités du cinquantenaire de la fédération d'Alsace, les 22 et 23 mai prochains, seront l'occasion d'accueillir d'une part le concours national de l'UFF et d'autre part les premières Olympiades de batteries-fanfars de la CAMPA. Ces deux manifestations seront totalement autonomes et s'inscriront dans le cadre de « Mulhouse en fanfare 2010 ».



Pour l'UFF, c'est l'occasion de réunir ses sociétés qui pourront participer au concours ou au festival dans un cadre artistique qui s'annonce des plus intéressants et des plus prestigieux.

Pour la CAMPA, à travers ces premières Olympiades, il s'agit de contribuer à la promotion des batteries-fanfars en regroupant les formations de niveaux équivalents aux deux plus hautes divisions de la CFBF, de la CMF, de la FSCF et de l'UFF. Par cette action, forte et unitaire, les confédérations favoriseront une meilleure reconnaissance de ce genre musical par un large public et par les institutions. Ces Olympiades seront reconduites tous les quatre ans et bénéficieront du soutien logistique d'une des confédérations à tour de rôle.

Je suis intimement convaincu que ce type de manifestation contribuera à une réelle prise en considération des batteries-fanfars, forme d'expression commune aux quatre confédérations, et aidera à leurs pérennisation.

L'UFF est honorée d'accueillir cette première édition, à travers sa fédération d'Alsace qui saura sans aucun doute recevoir avec beaucoup d'attention et d'amitié les sociétés de la CAMPA et de l'UFF pour ce projet à connotation historique.

Bonne saison musicale.

Michel BING

Président de la fédération d'Alsace de l'UFF
Président délégué national
Président de la CAMPA

Sommaire

Directeur de la publication :

Désiré DONDEYNE

Rédacteur en chef :

Michel BING

Rédaction et mise en page :

Stéphane BILGER,

Vanessa REGNIER

Dépôt légal : 2^e trimestre 2009

Imprimerie Moser

68127 Niederhergheim

cdmc

Conseil Départemental pour la Musique
et la Culture de Haute-Alsace

**Conseil Général
Haut-Rhin**



Siège administratif de l'Union des fanfares de France

Administration

UFF
Les Dominicains - B.P. 95
68502 Guebwiller cedex
Tél. : 03 89 74 30 30
Fax : 03 89 74 75 09

E.mail : uff@uff.cc
Site internet : www.uff.cc

Technique

Même adresse
Tél. : 03 68 00 12 10

Édito	3
Congrès 2009 : Assemblée Générale	4
Congrès 2009 : Colloque Cérémonial	10
Actualité	13
Stage de direction pour BF et HF	14
Analyse d'œuvre de Sylvain Marchal (CMN)	16
Stage de formation à la pratique du cérémonial	17
Nouvelles des fédérations	18
Les grands rendez-vous de l'UFF à venir	22

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Samedi 28 mars 2009,

au conservatoire d'Issy-les-Moulineaux, de 10h00 à 13h00

Les personnalités invitées :

Messieurs André Santini, ministre, maire d'Issy-les-Moulineaux, François-Xavier Bailleul, directeur du Conservatoire de Musique Militaire de l'Armée de Terre, le général de corps d'armée Jean Combette, président du comité de la Flamme à l'Arc de triomphe et Grand Croix de la Légion d'Honneur, le lieutenant-colonel Jean-Michel Sorlin, chef de musique hors-classe et chef de la musique principale de l'armée de Terre à Versailles, Mesdames Martine Zuber, directrice des éditions Corélia, et Mariam Babaud de Monvallier, chef du bureau des actions culturelles et muséographiques à la direction de la Mémoire, du Patrimoine et des Archives du ministère de la Défense, ainsi que les membres du conseil d'administration mentionnés ci-dessous.

Les membres du CA :

Messieurs Désiré Dondeyne (président), Michel Bing (président délégué), Madame Astride Jund (présidente de la commission musicale nationale et des jurés nationaux), Messieurs Jean Escaich (vice-président), Jacky Desclos (vice-président), Laurent Liégeois (secrétaire général), Pierre Doléac (trésorier général), Georges Daspe (trésorier adjoint). Mesdames Sandrine Baujard-Racoillet (Champagne-Ardenne), Sabrina Guédon (Centre), Messieurs Martial Collas (Bourgogne), Laurent Mille (Haute-Normandie), Gilles Guérin (Poitou-Charentes), Louis Payet (Rhône-Alpes) et Jean-Claude Lamure (Île-de-France).

Membre du CA excusé : Yannick Lebuzzulier (PACA).

De nombreux délégués des régions sont également venus assister aux débats.

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE par M. Désiré Dondeyne, président

Comme toujours, c'est avec beaucoup d'enthousiasme que le président Dondeyne ouvre la séance à l'auditorium du conservatoire de musique d'Issy-les-Moulineaux. Il souhaite la bienvenue à l'auditoire et présente le déroulement de la journée. L'assemblée générale occu-



Désiré Dondeyne,
président de l'UFF

pera la matinée et sera ponctuée des différents rapports statutaires. Deux interventions suivront : Jean-Michel Sorlin, chef de musique hors-classe et chef la musique principale de l'armée de Terre à Versailles viendra présenter l'International Military Music Society (IMMS) branche française, association dont il est également président. Martine Zuber, nouvelle directrice des éditions Corélia, présentera ensuite ses activités et son catalogue. Une

présentation vidéo de « Mulhouse en fanfare 2010 », suivra, proposant de découvrir les temps forts des prochaines rencontres nationales de l'UFF en Alsace. Enfin, le palmarès de l'examen individuel national sera alors communiqué. L'après-midi sera consacré au colloque sur les stages de formation à la pratique du cérémonial, avec de nombreuses personnalités invitées, puis en fin de journée, un concert sera donné par la musique principale de l'armée de Terre de Versailles sous la direction Jean-Michel Sorlin. La parole est donnée à Michel Bing, président délégué, qui commente brièvement les différents points inscrits à l'ordre du jour, avant de laisser la parole à Pierre Doléac, trésorier général, et Laurent Liégeois, secrétaire général (cf encadré à droite), puis à Astride Jund, présidente de la commission musicale nationale.

RAPPORT TECHNIQUE

Madame Astride Jund, présidente de la commission musicale nationale

Mesdames et messieurs,
Membres du conseil d'administration,
Membres de la commission musicale nationale,
Présidents administratifs et techniques des fédérations régionales,
Présidents, directeurs et musiciens des sociétés,
Dans le cadre de mon rapport d'activités techniques réalisées en 2008, je vais vous présenter les points importants illustrés par les actions principales du bilan que nous avons remis au ministère de la Culture.

Les actions d'évaluation

Jusqu'en 2008, l'UFF a maintenu le cursus d'études et le nombre de centres d'examens indivi-

RAPPORT FINANCIER

M. Pierre Doléac, trésorier général

Monsieur Doléac présente dans le détail le bilan de l'année 2008. Le résultat de l'exercice est excédentaire.

L'assemblée vote l'affectation de cet excédent au fonds associatif pour le financement de la réalisation d'actions futures.



Pierre Doléac

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

M. Laurent Liégeois, secrétaire général

Monsieur Liégeois donne lecture du document original établi à Mulhouse le 24 mars 2009 par M. Fernand Ignace Sauter, commissaire aux comptes, qui n'émet aucune réserve sur la gestion de l'Union des Fanfares de France ni sur la transparence des comptes.

Le rapport financier est approuvé à l'unanimité et le quitus est donné au trésorier ainsi qu'au conseil d'administration.



Laurent Liégeois

BUDGET PREVISIONNEL 2009

M. Pierre Doléac, trésorier général

Monsieur Doléac donne ensuite lecture du budget prévisionnel 2009, équilibré en charges et en produits. L'ensemble des chiffres a été approuvé le jour précédent par le conseil d'administration.

Le budget prévisionnel 2009 est voté à l'unanimité.

duels est resté stable ; un point de maturation permet dès 2009 d'élargir le contenu des épreuves à d'autres connaissances et savoir-faire. Par ailleurs, deux fédérations régionales ont assuré un accompagnement de leurs candidats pour la préparation à l'examen individuel national.

Chaque concours par sociétés donne l'occasion de mesurer les qualités, les faiblesses et les progrès des ensembles participants. Il consolide les liens entre sociétés et jurés par le biais d'une plus

grande réceptivité et une meilleure prise en compte des observations. Ceci est dû à la compétence des jurés professionnels qui ont les capacités de présenter leurs observations et leurs conseils de travail pour le futur de manière éducative. C'est également un moment clé pour estimer le degré d'adéquation des réservoirs d'œuvres avec les possibilités des orchestres de l'UFF.

La mission des présidents de jurys en régions contribue à une homogénéité territoriale, renforce les liens avec les responsables et réduit l'isolement de certaines fédérations et sociétés.

La rencontre nationale à Lavelanet nous a permis d'entendre de très belles prestations.

Les actions de formation

L'Union des Fanfares de France a le souci permanent d'apporter des outils qui contribuent à la pérennisation de ses sociétés et à l'évolution de la pratique amateur. Pour cela, nous avons décidé de mener, en complémentarité de nos autres activités, une politique volontariste vis-à-vis de la pratique de marching & show bands. L'objectif est d'apporter une cohérence de la discipline en France et de soutenir une pratique qualitative.

Le colloque, organisé en janvier 2008 en partenariat étroit avec la fédération du Nord-Pas-de-Calais, avait rassemblé plus de 50 personnes et était animé par Robert Fienga, directeur musical et chorégraphe d'Eurodisney Paris. Cette journée avait pour ambition de définir les principes fondamentaux de fonctionnement au plan de la musique et de la chorégraphie, de fournir les éléments qui permettront aux batteries-fanfars et harmonies-fanfars qui le souhaitent d'évoluer vers les différents types de parades, et d'ouvrir les voies de progression qualitative et quantitative.

Un premier stage national de marching & show bands encadré par Robert Fienga a mobilisé près de 20 personnes (tambours-majors, chefs de pupitre, arrangeurs, chorégraphes). Ce stage national était couplé avec une partie « régionale » encadrée par des intervenants professionnels spécialistes des bois/cuivres et percussions, pour des séquences d'application pratique avec des ensembles de la région du Nord-Pas-de-Calais constitués de plus de 60 instruments d'harmonie.

Une opération reconduite en 2009 destinée à la batterie-fanfare.

Le second stage national de direction d'orchestre s'est déroulé à Lyon, animé par Eric Villevière, chef d'orchestre, directeur de conservatoire, pratiquant le cor naturel. Sans être spécialiste de la BF, Eric Villevière a une approche très fine qui laisse envisager de belles perspectives d'avenir. Des

sociétés de Rhône-Alpes ont permis aux stagiaires d'expérimenter de nouveaux savoir-faire.

La prochaine édition est programmée à nouveau à Lyon, durant les prochaines vacances de la Toussaint.

L'UFF accompagne la mise en œuvre des stages en région par l'analyse des situations (demandes, besoins et attentes), la conception pédagogique et le contenu des sessions, la réalisation des dossiers de demandes d'aides financières, la recherche et la sélection d'intervenants, le suivi administratif et la rémunération des intervenants.

Certains stages organisés en région proposent l'amorce d'une pratique simultanée d'instruments naturels et d'instruments à système. Cette polyvalence valorise les instruments naturels et démontre leur intérêt pédagogique. Trois fédérations (Alsace – Basse-Normandie – Nord-Pas-



Astride Jund, présidente de la commission musicale nationale (CMN)

de-Calais) qui ont réalisé des créations à l'occasion du Centenaire de l'UFF en 2006, sont en mesure d'engager, après cette mémorable expérience, de nouvelles initiatives de manière de plus en plus autonome et ambitieuse. La fédération Rhône-Alpes réitère chaque année son stage annuel avec des intervenants professionnels, bien que la DRAC n'ait pas accordé de subventions pour la session 2008. D'autres fédérations ont fait le maximum pour mobiliser leurs effectifs.

Les objectifs spécifiques des formations *in situ* sont les suivants : optimiser et faire progresser le potentiel d'un ensemble constitué, renforcer les capacités d'un orchestre lors de la préparation de prestations, donner l'accès à une formation de qualité pour tous les musiciens d'une société.

Au niveau qualitatif, ce dispositif permet de prendre conscience du potentiel et de la marge de progression, de développer une pédagogie sur

mesure, de faire progresser les musiciens à partir de leurs forces et faiblesses respectives, d'acquérir des outils et des méthodologies de travail.

Les actions autour du répertoire

La seconde édition du concours de la CAMPA a engendré une augmentation du nombre de candidatures et une hausse significative du niveau global des œuvres proposées.

L'UFF a joué un rôle moteur dans la réalisation de ce concours en assurant pour les deux tours les contacts avec les membres du jury placé sous la présidence d'Alain Poirier, directeur du Conservatoire National Supérieur de Musique et de Danse de Paris et suivi par Gérard Garcin, inspecteur de la DMDTS du ministère de la Culture. La finale publique était assurée par la musique de la Gendarmerie mobile pour la restitution des pièces retenues.

Les prix ont été attribués à Arnaud Meier (batterie-fanfare) et à Nicolas Avinée (harmonie-fanfare).

L'UFF, aux côtés de ses collègues de la CAMPA, effectuera au cours de 2009 les démarches nécessaires auprès des éditeurs en vue de faire éditer les deux pièces lauréates.

C'est ainsi que nous avons découvert un jeune compositeur s'intéressant à la batterie-fanfare et que l'UFF a donné une suite intéressante à ce concours dans le cadre de la rencontre nationale de Lavelanet en 2008.

En effet, pour la rencontre nationale à Lavelanet, l'UFF a commandé à Arnaud Meier, compositeur étudiant au CNSMD de Paris, une œuvre pour batterie-fanfare. Un cahier des charges pointu sur la thématique du spectacle (la tragédie cathare) précisait l'optique d'intégration de l'œuvre dans les réservoirs.

Dans le cadre de cette commande, l'UFF a invité le compositeur à découvrir les batteries-fanfars en assistant aux différentes actions de formation et de diffusion pertinentes : stage de direction, stages fédéraux, répétitions de batteries-fanfars amateurs et professionnelles, concerts.

Grâce à des expériences précédentes telles que la création de Gérard Garcin aux Dominicains à Guebwiller, La batterie-fanfare de Riespach a su être à la hauteur de ce projet très ambitieux.

Plusieurs sessions annuelles ont réuni des membres de la Commission Musicale Nationale pour effectuer la sélection des œuvres répondant aux critères d'intégration aux réservoirs servant de références pour les concours et rencontres.

Elle a également estimé le degré d'adéquation et d'intégration dans les réservoirs des créations réalisées entre 2006 et 2008.

En conclusion, l'UFF va engager dès 2009 la restructuration de la Commission Musicale Nationale afin de renforcer une réflexion plus pointue et une meilleure adéquation entre la strate nationale et les attentes, besoins et spécificités des sociétés affiliées.

Ainsi, plusieurs cellules thématiques seront composées de spécialistes dans les domaines de la pédagogie, des répertoires et de diverses pratiques spécifiques.

Je profite de cette intervention pour leur adresser à tous mes plus chaleureux remerciements pour leur contribution, mais aussi leurs compétences et leur objectivité, et leur dévouement tout au long de l'année dans le cadre des différentes activités d'évaluation, de formation et de diffusion.

Je voudrais également remercier Monsieur Dondeyne et l'ensemble des membres du conseil d'administration pour la confiance qu'ils nous témoignent.

Merci également pour votre confiance, votre soutien et de votre écoute.

Le rapport technique est approuvé à l'unanimité.

RAPPORT MORAL

Monsieur Michel Bing, président-délégué de l'UFF

Monsieur le Président, chers collègues du conseil d'administration,

Madame et Messieurs de la commission musicale nationale,

Mesdames et Messieurs de l'auditoire,

Le rapport moral que je vous propose aujourd'hui traitera essentiellement de la politique culturelle que l'UFF souhaite mettre en œuvre pour les quatre années à venir.

En effet, il a pour ambition d'être un programme cadre comportant quatre chapitres forts conçus à partir de constats, pour tendre vers des objectifs devant compléter les actions préconisées dont vous a parlé Astride Jund à l'instant.

Mais rentrons sans tarder dans le sujet.

Le chapitre 1 est relatif à la formation des praticiens et de leur encadrement.

Nous constatons que les attentes des sociétés affiliées à l'UFF sont diverses selon le contexte et le degré de compétence de leurs cadres, qu'elles s'orientent vers des pratiques nouvelles ou souhaitent se faire le relais d'une tradition. Dans les deux cas, l'UFF doit pouvoir proposer à ses sociétés l'ensemble des outils et programmes qui permettront de répondre à toutes les demandes et c'est bien normal sinon quel serait l'intérêt d'être fédéré ?

Par ailleurs, le réseau, c'est-à-dire vous les sociétés de pratique musicale en amateur, est souvent encadré par des musiciens eux aussi amateurs, qui ne sont pas toujours en mesure de donner à leurs musiciens des moyens et outils de progression de qualité suffisante.

Les actions menées par l'UFF, nombreuses et régulières, sont parfois considérées par les sociétés comme des actions majoritairement destinées aux musiciens expérimentés. Or l'UFF propose des actions s'adressant à tous les musiciens, quel que soit leur niveau.

En outre, pour des raisons géographiques de proximité, ou des raisons inhérentes à chaque fédération régionale (volonté et dynamisme des équipes en places), les formations proposées par l'UFF ne sont pas encore réparties de manière égale sur l'ensemble du territoire.

De plus, les marching & show bands, pratiques d'origine anglo-saxonne, trouvent une résonance de plus en plus forte en France. Cette pratique

propose une image plus dynamique de par sa composante chorégraphique pour les ensembles à vent. Cependant, il n'existe pas encore à ce jour, dans notre pays, un cadre de référence suffisant pour permettre une pratique de qualité.

Enfin, l'UFF constate que la sollicitation d'intervenants professionnels jury et formateur, qui parfois, par appréhension, semble perçue négativement, est de plus en plus demandée et attendue par les chefs et les musiciens des sociétés.

- A l'instar de la composition de la Commission Musicale Nationale, nous poursuivrons la démarche qui vise à maintenir et à généraliser l'appel, en région, à des jurés et intervenants professionnels, condition *sine qua non* pour améliorer la qualité des ensembles et assurer leur pérennisation dans un contexte difficile.

- Nous affinerons les contenus des formations et des évaluations, en prenant en compte à la fois la tradition orale des batteries-fanfarses et les besoins perçus pour les nouvelles pratiques.

- Enfin, nous accentuerons par la formation des relais en région afin de pouvoir proposer une offre quantitative et qualitative de formations drainant l'ensemble de nos fédérations.

Le chapitre 2 concerne la diversification du répertoire, en rapport avec celle des pratiques culturelles d'aujourd'hui ainsi qu'avec la création sous toutes ses formes.

Les associations musicales de l'UFF sont diverses et ont des attentes variées. Comme vous le savez, elles se transforment également à l'image de la société, sont plus enclines à s'investir dans des projets novateurs et certaines pratiques attirent la curiosité des musiciens, qui, pour certains, souhaitent sortir des cadres pré-établis. Nous nous en réjouissons.

Le répertoire se renouvelle constamment, grâce aux actions de création initiées par l'UFF - 14



Les membres du bureau de l'Union des Fanfares de France. De gauche à droite : Laurent Liégeois, secrétaire général, Pierre Doléac, trésorier général, Astride Jund, présidente de la commission musicale nationale, Michel Bing, président délégué, Désiré Dondeyne, président, Jean Escaich, vice-président et Jacky Desclos, vice-président.

morceaux commandés et créés entre 2006 et 2008 - qui a sollicité des compositeurs de tous horizons apportant ainsi un regard neuf sur la pratique musicale amateur. Cependant, en règle générale, les musiciens amateurs sont encore assez frileux dans leur approche des pièces innovantes et nous le regrettons.

Par ailleurs, la diversité des répertoires pour batteries-fanfaires et harmonies-fanfaires est trop souvent méconnue par les cadres. Pour y remédier, des présentations d'œuvres choisies font l'objet d'une rubrique spécifique dans les revues trimestrielles de l'UFF, depuis peu il est vrai.

Enfin, l'écriture pour batteries-fanfaires est une composante encore trop souvent délaissée par les compositeurs ou les maisons d'éditions, par manque d'intérêt dû à la méconnaissance de cette spécificité. Nous tentons de contrebalancer cette tendance en développant des actions de créations pour batteries-fanfaires et harmonies-fanfaires. Ce fut le cas pour le centenaire à Paris ou le spectacle à Lavelanet. Cependant, des moyens importants sont nécessaires, mais très difficiles à obtenir, pour mener à bien des projets transversaux, c'est-à-dire avec d'autres partenaires, faisant ainsi intervenir des acteurs variés, et dynamiser l'ensemble du réseau « musique », j'entends par là : compositeurs, musiciens amateurs et professionnels, sociétés, etc.

- Pour ce faire, nous assurerons à l'ensemble des sociétés et des musiciens une meilleure connaissance des répertoires standards et innovants.
- Nous favoriserons la diversité et la nouveauté des répertoires interprétés (musique de rue, musique de concert, tradition et modernité).
- Nous soutiendrons la pluralité des pratiques grâce à l'élargissement du répertoire, tout en s'appuyant sur un répertoire de tradition.
- Nous favoriserons la création en initiant régulièrement de nouveaux projets.
- Nous encadrerons le processus de création, en fournissant aux parties prenantes les outils nécessaires à la réussite des projets.
- Enfin nous encouragerons les synergies autour de projets de création transversaux, en lien avec des partenaires extérieurs à l'UFF et faisant intervenir acteurs internes et externes du réseau des batteries-fanfaires et harmonies-fanfaires.

Le chapitre 3 se traduit par une meilleure diffusion de l'information en termes de communication en direction des amateurs et la mise à disposition de ressources documentaires adaptées aux besoins

Nombre de jeunes peuvent être intéressés par l'apprentissage de la musique au sein d'orchestres à vents. Comme toutes les confédérations natio-

nales, l'UFF souhaite orienter le public vers ses sociétés, en suscitant des vocations par le biais d'événements fédérateurs et d'envergure. Ce sera le cas pour le projet de « Mulhouse en fanfare 2010 » qui vous sera présenté tout à l'heure.

Cependant, les batteries-fanfaires et harmonies-fanfaires souffrent encore trop souvent d'un déficit d'image et l'UFF doit renforcer la visibilité des projets dynamisants, novateurs et de qualité.

L'UFF propose des actions à l'attention des musiciens de tous niveaux, chefs ou instrumentistes, comme je l'ai évoqué précédemment. Afin qu'elles interpellent ses membres, l'UFF doit communiquer par des messages fédérateurs et compréhensibles par tous les intéressés potentiels.

Enfin, les fédérations régionales et les sociétés ont besoin d'une structure de référence vers laquelle s'orienter dans les domaines administratifs et techniques. L'UFF tient déjà ce rôle, mais doit encore le renforcer progressivement.



Michel Bing, président délégué de l'UFF.

- Pour cela, nous intensifierons les échanges et la circulation de l'information à l'intérieur du réseau des associations fédérées pour un meilleur suivi de la coordination des actions menées sur le terrain et une cohérence totale entre confédération et fédérations régionales.
- Nous moderniserons l'image de la pratique musicale amateur dans le paysage musical français et valoriserons cette pratique au travers d'événements d'envergure.
- Nous renforcerons la visibilité de l'UFF en tant que centre de ressources, techniques et administratives, pour augmenter l'efficacité des actions nationales et régionales engagées sur le territoire.
- En dernier lieu, nous perfectionnerons les outils de communication de l'UFF et poursuivrons leur mise en cohérence.

Le chapitre 4 concerne le développement d'une offre de pratiques à l'échelle des territoires par la mutualisation des ressources et le renforcement des passerelles entre la pratique amateur et professionnelle, les structures d'enseignement spécialisé, dans un engagement conjoint sur des projets artistiques fédérateurs.

L'objectif général de l'UFF consiste à pérenniser la pratique musicale en amateur, et particulièrement celle des ensembles à vents. Pour cela, elle doit prendre en compte tous les acteurs du réseau « musique » au sens large du terme, afin de développer des actions efficaces et de qualité. Le visage de la pratique musicale en amateur a beaucoup évolué ces dernières années, vous en êtes témoins tous les jours. Les musiciens sont en attente de nouvelles pratiques et de projets fédérateurs. Le travail en collaboration est une condition primordiale pour la réussite des projets et des partenariats pérennes avec des structures d'enseignement et de pratique artistique.

Toutefois, l'apprentissage des instruments naturels n'est pas une priorité dans l'enseignement artistique spécialisé, c'est-à-dire les conservatoires, et ceci est malheureusement une carence en France. Il est nécessaire, pour que les sociétés musicales garantissent leur survie, que celles-ci proposent des moyens de transmission des connaissances de ces instruments à leurs musiciens. L'UFF doit ainsi initier des actions fortes pour renforcer la qualité de cet enseignement.

Enfin, milieux amateurs et milieux professionnels sont encore souvent éloignés, et des appréhensions sont parfois palpables quand il s'agit de développer un travail en commun, pourtant bénéfique aux deux parties, en termes de qualité pour les sociétés musicales, et en terme d'ouverture vers de nouvelles formes de pratiques musicales pour les professionnels.

Préconisations et objectifs à atteindre :

- Prolonger le processus de structuration interne à nos sociétés, afin de mieux responsabiliser l'ensemble des acteurs associatifs dans les fédérations régionales.
- Systématiser dans les régions les contacts avec les organismes territoriaux de développement culturel que sont les ADIAM, ARDAM, etc., pour tendre vers une pérennisation de ces liens.
- Favoriser les rapprochements avec les acteurs importants de la vie musicale amateur et professionnelle en France par la mise en place d'actions nouvelles.
- Rationaliser les rapprochements, jusqu'ici trop souvent ponctuels, avec les structures d'enseignement artistique spécialisé que sont les conservatoires.

- Généraliser la mise en place de conventions de partenariat lors des rapprochements avec les structures externes afin de pérenniser et développer les collaborations.

- Développer, dans chaque déclinaison d'actions menées par l'UFF (actions de formation et d'évaluation, de création et d'élargissement de répertoire, ou encore de communication), un rapprochement entre musiciens amateurs et professionnels.

- Et enfin, contribuer à une intensification du travail conjoint entre professionnels et amateurs, qui seule permettra de pérenniser la pratique musicale au sein des batteries-fanfaires et harmonies-fanfaires dans le temps, et de lui donner les moyens d'exister sur l'ensemble de nos régions.

LES ACTIONS

Concernant la structuration du réseau interne :

- ▶ L'UFF s'attachera à réaliser un meilleur suivi des actions engagées par ses fédérations :

- par le biais d'un dispositif d'évaluation permettant de suivre les actions engagées en région et leur pertinence,

- par l'intensification des réunions avec les représentants régionaux qui garantira la progression, l'efficacité et la complémentarité des actions menées.

- ▶ L'UFF s'attachera à mutualiser ses actions entre la strate fédérale et la strate nationale.

- ▶ Afin de drainer son réseau de manière égale, l'UFF développera l'ensemble de ses actions dans une logique géographique.

Concernant les partenariats :

- ▶ L'UFF favorisera échanges et interactions avec l'enseignement artistique spécialisé dispensé par les écoles de musique à statut communal, départemental ou régional :

- en proposant des projets de partenariat menés conjointement,

- en sollicitant les compétences et moyens matériels de ces structures pour la réalisation d'actions.

- ▶ L'UFF initiera et consolidera les collaborations avec les organismes régionaux et départementaux de développement culturel afin de consolider sa présence au niveau local.

- ▶ Pour favoriser l'implication des musiciens dans leur environnement, et plus particulièrement au sein de la ville, l'UFF sera instigatrice d'une convention nouvelle et d'envergure pour la pratique du cérémonial, associant le ministère de la Défense, l'association des maires de France. Ceci fait l'objet du colloque de cet après-midi.

- ▶ L'UFF continuera à faire appel à des compositeurs et musiciens externes à la confédération, permettant ainsi de favoriser la richesse et l'ouverture de la pratique musicale en amateur.

- ▶ L'UFF poursuivra également son rapprochement avec le Conservatoire National Supérieur de Musique et Danse de Paris, en collaboration avec la CAMPA notamment dans le cadre de sa classe de composition, afin de sensibiliser de jeunes musiciens professionnels.

peu théorique j'en conviens, les grands axes de la politique culturelle que l'UFF compte mener ces quatre prochaines années, politique qui nous lie avec l'État à travers une convention d'objectifs.

Il est certain que pour concrétiser ce projet de moyen terme, nous comptons beaucoup sur Astride Jund et ses collègues de la commission musicale nationale que je remercie vivement, au nom de vous tous, pour leur charisme et leurs très grandes compétences.

Je remercie également les membres du bureau qui sont de plus en plus astreints à de nombreuses réunions, mais aussi les membres du conseil d'administration, ainsi que nos permanents, Vanessa Regnier et notre nouveau chargé de mission Stéphane Bilger, qui donnent le meilleur d'eux-mêmes afin que l'Union des Fanfares rayonne comme elle le mérite.

Enfin, je félicite et remercie chaleureusement mon ami, votre ami à tous, Monsieur Désiré Dondeyne, qui préside aujourd'hui sa 25^{ème} assemblée générale de l'UFF. Aussi, je vous demande de vous lever et de l'applaudir très fort.

Au nom de vous tous, j'ai le plaisir de remettre à Désiré un cadeau, témoin de notre affection et de notre reconnaissance.

Nous lui souhaitons beaucoup de santé afin qu'il puisse rester parmi nous encore longtemps.

En conclusion de mes propos, je vous remercie de votre grande attention.

Le rapport moral est approuvé à l'unanimité.

QUESTIONS / REPONSES

À la fin de l'assemblée générale, Astride Jund signalait qu'elle souhaitait rencontrer les directeurs des stages régionaux afin de faire le point avec eux sur les besoins propres à chaque fédération, et définir ainsi une stratégie commune ciblant mieux leurs besoins et y apporter une réponse adéquate. Enfin, suite aux questions formulées par l'auditoire au sujet des rencontres nationales de l'UFF en 2010, Astride Jund rappelait que, parallèlement aux premières Olympiades des batteries-fanfaires dans le cadre de la CAMPA, le concours national de l'UFF n'en aura pas moins d'importance.



Astride Jund, Michel Bing et Désiré Dondeyne.

- ▶ Enfin l'UFF, qui assure, en ma personne et ceci jusqu'en début d'année 2011, la présidence de la Coordination des Associations Musicales de Pratiques en Amateur, appelé plus communément CAMPA, s'impliquera fortement dans le développement d'actions fédératrices d'importance. Ce sera le cas en 2010 à Mulhouse, où, pour la première fois de leur histoire, les BF des confédérations musicales nationales prendront part à la première rencontre de haut niveau à travers une évaluation originale et inédite. Cette rencontre vouée à être pérennisée se déroulera alors tous les quatre ans et sera organisée par une des confédérations à tour de rôle. L'objectif principal de ce projet sera la promotion de ce genre musical auprès des élus et d'un large public.

Voilà Mesdames et Messieurs, d'une façon un

Présentation de l'IMMS branche française par monsieur Jean-Michel Sorlin.



Le lieutenant-colonel Jean-Michel Sorlin.

Le but de cette association est de faire connaître la musique militaire française et la musique sur instruments à vent, mais également de promouvoir les échanges entre musiciens militaires et civils. En ce

sens, l'association propose à ses adhérents une lettre d'information régulière, renseignant sur l'actualité des musiques militaires en France et à l'étranger. En outre, elle fait bénéficier aux sociétés musicales adhérentes de conditions avantageuses pour se produire lors de festivals militaires, ou leur permet d'accueillir, lors des manifestations qu'elles organisent, les sociétés militaires à moindre coût. L'Union des Fanfares de France soutient l'IMMS branche française, et invite toutes les sociétés qui le souhaitent à retrouver des informations sur le site Internet de l'association : www.immsfrance.fr.

Présentation de Corélia par madame Martine Zuber, directrice.



Martine Zuber, directrice des éditions Corélia.

À l'occasion de l'assemblée générale de l'UFF, Martine Zuber présente les éditions Corélia, maison d'édition spécialisée dans le répertoire des batteries-fanfaires, qu'il s'agisse de partitions ou d'enregistrements de référence par les plus prestigieux ensembles français. Après avoir présenté succinctement son catalogue, elle invite l'ensemble de l'auditoire à la rencontrer sur le stand installé pour l'occasion, ou à visiter son site Internet : www.corelia-musique.com.



Nicolas Gilch, Astride Jund, Michel Moisseron, Florent Hatton, et Désiré Dondeyne lors de la lecture du palmarès de l'examen individuel national aux côtés de Typhaine Légionnet, candidate de la Fédération Basse-Normandie.

PALMARES DE L'EXAMEN INDIVIDUEL NATIONAL

L'assemblée générale laisse ensuite la place à l'examen individuel national, dont le jury est composé de messieurs :

- Michel Moisseron, ex chef de la musique de la Gendarmerie mobile jusqu'en 2008,
- Florent Hatton, saxophoniste à la musique de la Gendarmerie mobile,
- Nicolas Gilch, saxophoniste à la musique de la Gendarmerie mobile.

Après délibération du jury, Astride Jund, présidente de la Commission Musicale Nationale, annonce le palmarès que voici :

Nom	Instrument	Société	Fédération	Solfège	Instrument
LEGIONNET Typhaine	Saxophone alto	L'Avenir Caennais	Basse-Normandie	30/40 1 ^{er} prix	31/40 1 ^{er} prix

PRESENTATION VIDEO DE *Mulhouse en fanfare* 2010 :

À l'occasion des prochaines rencontres nationales de l'UFF, une présentation des moments forts de la manifestation organisée en 2010 en Alsace a été projetée sur l'écran de l'auditorium du conservatoire d'Issy-les-Moulineaux. L'occasion pour l'auditoire de découvrir les structures qui accueilleront les sociétés participantes et de se renseigner sur les conditions d'hébergement et de restauration. Nous vous invitons d'ailleurs à découvrir le programme prévisionnel de cet événement international sur le site www.uff.cc

CONCERT DE LA MUSIQUE PRINCIPALE DE L'ARMÉE DE TERRE

Après le colloque autour du projet de formation à la pratique du cérémonial, dont vous trouverez le compte-rendu dans l'article pages 10, 11 et 12, le congrès 2009 de l'Union des Fanfares de France était clôturé à 17h ; Il fut suivi d'un concert de la musique principale de l'armée de Terre, dirigée par le lieutenant-colonel Jean-Michel Sorlin, de 17h à 18h, mettant à l'honneur un répertoire varié de compositeurs classiques et contemporains. Cette représentation était l'occasion, pour l'orchestre professionnel, de mettre l'un de ses instruments particulièrement en exergue, à savoir le saxophone. À travers un répertoire spécialement adapté pour l'occasion, la musique principale de l'armée de Terre gratifiait l'auditoire d'un concert de très grande qualité. L'Union des Fanfares remercie chaleureusement M. Jean-Michel Sorlin pour sa prestation d'une très grande exigence musicale, ainsi que ses musiciens pour leur participation, et rappelle à tous que vous pourrez découvrir cet orchestre parmi d'autres formations lors de la manifestation « *Mulhouse en fanfare* 2010 ».

COLLOQUE : PROJET DE FORMATION À LA PRATIQUE DU CÉRÉMONIAL

28 mars 2009, Conservatoire d'Issy-les-Moulineaux de 14h30 à 16h30

La professionnalisation de l'armée française et la disparition de la conscription, programmées depuis 1996, ont entraîné la dissolution, entre 2000 et 2002, d'un grand nombre de musiques militaires, jusqu'alors réparties dans toutes les régions de France. En effet, l'exemple de l'armée de Terre est significatif de ce phénomène substantiel : en 1999, ce seul corps d'armée comptait 70 ensembles musicaux. La plupart accueillait des appelés du contingent. En 2009, il ne reste que 8 formations, auxquelles il faut ajouter 15 fanfares en double qualification (c'est-à-dire que les musiciens de ces 15 fanfares occupent des fonctions non musicales à plus de 50% de leur temps de travail). Les effectifs au sein de ces formations ont été considérablement comprimés, jusqu'à 50% dans certains cas.

Les autres corps d'armée ont subi exactement le même phénomène.

Pour toutes ces raisons, les municipalités et les délégués des Anciens Combattants font de plus en plus appel aux sociétés musicales civiles pour le déroulement des cérémonies officielles.

Devant ce constat, l'Union des Fanfares de France souhaite établir un partenariat avec le ministère de la Défense et l'association des Maires de France pour des projets de stages à la pratique du cérémonial à l'attention de ses cadres musicaux, et organisait le 28 mars dernier, à l'occasion de son congrès, un premier colloque sur ce sujet, en invitant des personnalités référentes des principales institutions mobilisées pour un partenariat.

Monsieur le colonel François-Xavier Bailleul, directeur du conservatoire militaire de musique de l'armée de Terre (CMMAT) et modérateur du colloque, prend la parole en premier lieu et introduit les débats.

Après avoir replacé l'initiative de l'UFF dans son contexte, il réaffirme le soutien que porte le CMMAT à ce projet et insiste sur le fait que, curieusement, l'idée que les fanfares interviennent de façon plus structurée et pallient à la disparition de certaines musiques militaires, est venue de l'UFF et non des militaires.

Une réflexion a été menée sur le fait que la suppression du service national a diminué le nombre de formations militaires et qu'il est donc beaucoup moins aisé d'organiser aujourd'hui des cérémonies. Dans ce contexte général, il s'agit de proposer dès à présent une formation à la pratique du cérémonial et ainsi renforcer la citoyenneté et le devoir de mémoire, par un transfert de compétences du savoir-faire militaire vers les communes et vers les organisateurs de cérémonies. À terme, cette initiative permettra également d'homogénéiser

Colonel François-Xavier Bailleul,
directeur du CMMAT.



la pratique du cérémonial sur l'ensemble du territoire.

L'objectif du CMMAT consiste à former des officiers. En ce sens, la structure se propose aujourd'hui d'apporter sa connaissance aux musiciens civils au travers d'un stage de formation d'une durée de 48 heures au total.

Intervention de Monsieur Santini, secrétaire d'État chargé de la fonction publique, maire d'Issy les Moulineaux, membre du comité directeur de l'association des maires de France

Selon monsieur Santini, une double problématique se pose aujourd'hui :

- Les villes sont confrontées à la nécessité d'entretenir le devoir de mémoire alors que dans le même temps, on assiste à la disparition des musiques militaires. Comment alors réussir à mobiliser les citoyens de nos villes ?

- Comment valoriser les cérémonies patriotiques ? La présence d'une formation musicale rehausse souvent la portée de la manifestation.



Monsieur André Santini, secrétaire d'État chargé de la fonction publique et maire d'Issy-les-Moulineaux.

Le programme du cérémonial proposé par l'UFF est donc d'un véritable intérêt pour les communes, car les cérémonies sont l'occasion de mobiliser et de sensibiliser les jeunes au devoir de mémoire, en opérant un rapprochement avec la journée d'appel de préparation à la Défense.

Monsieur Santini souligne encore l'importance du devoir de mémoire par la cérémonie de la flamme et le fait que l'armée doit attirer les jeunes et assurer ainsi une vraie mission de formation. À cet effet, il est nécessaire de disposer de supports de formation efficaces. Il prend pour exemple les actions de l'association des Villes Marraines, dont il est président, et qui propose depuis toujours un lien entre armée et nation. Ce parrainage permet la présence des armées dans les collèges et lycées, et il serait intéressant de sensibiliser les élèves au cérémonial à cette occasion.

Monsieur Santini conclut son intervention en insistant sur le fait que l'action de l'UFF fait partie intégrante de la stratégie de sensibilisation autour du lien armée – nation. Même s'il est sûr que la sensibilisation des communes à ce projet aura un coût, c'est une démarche à entreprendre dès aujourd'hui.

Intervention du général de corps d'armée Jean Combette, président du comité de la flamme de l'Arc de Triomphe.

En prélude à son intervention, le général Combette remercie tout d'abord l'UFF pour son invitation et souligne le fait qu'il apprécie le rôle des fanfares dans la vie musicale de notre pays. Il cite à cet effet la



Général de corps d'armée Jean Combette.

phrase du général de Gaulle : « Ces rites et ces fanfares qui rehaussent les armées ».

Il faut se souvenir que le rôle de la musique a toujours été essentiel dans les armées et a pendant bien longtemps servi à transmettre ordres et messages. Concernant le devoir de mémoire, le général Combette insiste sur l'importance du passage entre mémoire et histoire. « Nous avons besoin de connaître notre passé. Il n'y a pas

incompatibilité entre l'histoire, le passé, et les enjeux futurs ». « Nous sommes tous des enfants de Jeanne d'Arc », nous avons besoin de ce lien entre nous, construit par l'histoire. Qu'y a-t-il de plus émouvant que d'entendre, à l'autre bout du monde, retentir la *Marseillaise* ? Les citoyens ont besoin de ressentir leur passé, et les fanfares apportent cela grâce à leur prestation lors de la cérémonie de la flamme à l'Arc-de-Triomphe.

Parce qu'on a besoin d'émotion dans les actes de la vie et les actes du combat, les fanfares animent le passé et le font revivre. Quand on écoute une sonnerie, la *Marseillaise*, le répertoire napoléonien ou le *chant du départ*, quelque chose se produit.

L'Arc-de-Triomphe est un élément essentiel dans le maintien de cette émotion. On rend hommage à tous ceux qui sont morts, on ravive la flamme, parfois la musique peut être simple (clairon, tambour), parfois on rentre dans quelque chose de plus complexe.

Selon le général Combette, il serait vraiment dommage que cela disparaisse, car les musiques portent un moment d'espérance. Le rôle des maires est important, et le général Combette est honoré de leur présence lors de la cérémonie de la flamme.

Les fanfares ont également une vocation primordiale : elles sont les animateurs de notre mémoire. Il faut ainsi respecter ce rituel, et ne pas céder au folklore, mais interpréter les bonnes sonneries dans les circonstances appropriées.

Le général Combette remercie enfin l'UFF pour son accueil et rappelle que les musiques, et les fanfares en particuliers, permettent le lien du cœur et du passé.

Intervention de madame Mariam Babaud De Monvallier, administrateur civil, chef du bureau de la direction de la mémoire, du patrimoine et des archives du ministère de la Défense Nationale.

Madame Babaud de Monvallier introduit son discours en rappelant le rôle de la direction de la mémoire, du patrimoine et des archives. Cette entité est en effet en charge de l'organisation des grandes cérémonies commémoratives,

mais aussi des manifestations ponctuelles. Le patrimoine du ministère de la Défense est colossal, tant d'un point de vue immobilier, mobilier, que musical.

Madame Babaud de Monvallier affirme alors que le ministère soutient le projet de l'UFF et souhaite le placer dans le contexte de la modernisation de l'outil de défense et la réorganisation des armées.

Elle rappelle que deux événements marquants, qui ont eu un impact très important sur les musiques militaires, se sont produits ces dix dernières années : la fin de la conscription et la réorganisation de la carte militaire.

Aujourd'hui, la Défense dispose de 1350 musiciens professionnels à temps plein, toutes armes confondues, et de 350 militaires musiciens à double qualification, soit au total 1700 musiciens dans les trois armes

et la gendarmerie. À la fin des années 90, le ministère de la Défense comptait 4 000 musiciens, dont 1 500 musiciens militaires appelés du contingent, ce qui permettait une présence beaucoup plus forte des musiques militaires dans les cérémonies organisées par les communes. D'autre part, les appelés du contingent qui rentraient dans leurs familles pouvaient alors former la fanfare locale au cérémonial militaire. Aujourd'hui, le ministère est confronté à la disparition de ce lien et à un schéma musical divisé par deux.

Le ministère de la Défense souligne qu'il est nécessaire de maintenir un format minimal de musiques militaires. Le format actuel de 1500 personnes est donc un plancher sous lequel il ne descendra pas. Par contre, il n'a plus la capacité d'animer le cérémonial sur l'ensemble du territoire (hormis dans certaines grandes villes), et il ne joue plus le rôle de transmission du savoir vers les fanfares locales.

Le projet de stage est donc en quelque sorte le chaînon manquant et reçoit de ce fait le soutien du ministère de la Défense et de Jean-Marie Bockel, secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants. Le ministère soutient ce transfert de compétence vers les musiques civiles



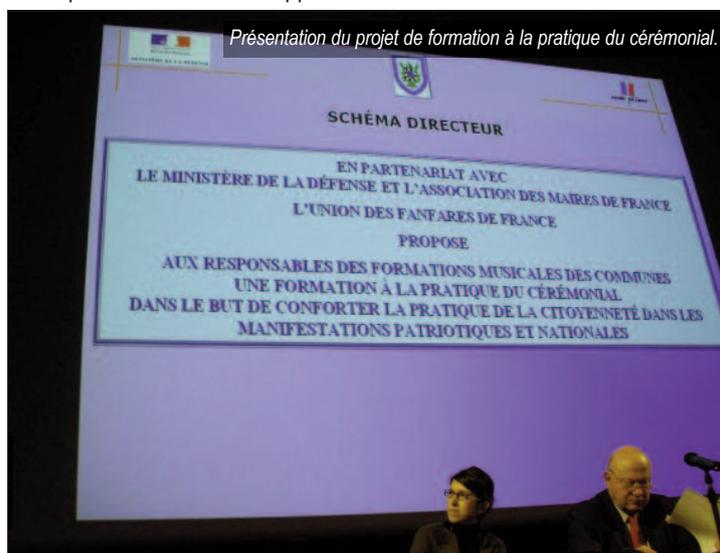
Madame Mariam Babaud de Monvallier, administrateur civil.

et se félicite de cette prise de conscience par l'UFF.

Concrètement, la participation du ministère se traduira par :

- la mise à disposition du conservatoire militaire et des formations musicales nécessaires à la formation,
- le financement d'un DVD support à destination des communes et des candidats ; ce montage permettra de décortiquer les grands temps du cérémonial militaire.

Madame Mariam Babaud de



Présentation du projet de formation à la pratique du cérémonial.

Monvallier félicite et remercie enfin l'UFF pour cette formation qui s'inscrit dans un objectif « gagnant-gagnant » entre les armées et les musiques civiles.

Intervention et présentation du stage par monsieur le colonel François-Xavier Bailleul, directeur du conservatoire militaire de musique de l'armée de Terre.

Monsieur Bailleul s'appuie sur les propos de madame Mariam Babaud de Monvallier et précise que la solennité d'une cérémonie est de la responsabilité citoyenne. Il faut en effet entretenir cette capacité d'émotion transmise de génération en génération. Il poursuit son intervention en présentant le contenu de la formation, qui se déroulera sur 48 heures au total et portera sur les thématiques suivantes :

- règlement du cérémonial militaire,
- enchaînement des sonneries et de la *Marseillaise*,
- hymnes nationaux (enchaînement, ordre lorsque plusieurs hymnes doivent être interprétés).

Les stagiaires seront mis en situation pratique grâce à la présence d'une musique cobaye et un contrôle sera effectué qui conduira à la délivrance d'une attestation.

La formation aura lieu sur un week-end et débutera par une demi-journée d'enseignement théorique le vendredi après-midi. Le lendemain matin, un travail en groupes de 10 stagiaires sera effectué. Deux groupes sont prévus parallèlement lors de chaque session de formation, soit une vingtaine de bénéficiaires au total. En effet, pendant que l'un des groupes étudie un cas pratique (avec un orchestre musical militaire), l'autre s'attachera au répertoire des instruments à vent, en partenariat avec l'UFF, et inversement lors de la seconde partie de la journée.

Monsieur Bailleul explique que la problématique des hymnes et des répertoires spécifiques sera ensuite abordée. On entend par répertoire spécifique le répertoire propre à une situation (par exemple, le répertoire spécifique aux commémorations du 8 mai). La fin de la formation, prévue le dimanche matin, permettra un retour dans de bonnes conditions.

Des documents d'information seront remis aux stagiaires à l'occasion de chaque session de formation : un support CD reprenant les aspects théoriques de l'enseignement, et un support DVD édité en partenariat avec le ministère de la Défense reprenant des cas concrets.

Deux mois après la formation, un contrôle

sera organisé afin de vérifier les connaissances acquises, par le biais :

- d'un questionnaire à choix multiples,
- d'une réalisation de cas pratique « grandeur nature ».

A l'issue de ces deux périodes, le jury délibérera et attribuera une attestation d'aptitude à la pratique du cérémonial, qui pourra être produite auprès d'organismes de manifestations officielles, notamment des mairies. L'objectif de la formation est donc bien de sensibiliser les formations et les membres des sociétés musicales au sens des cérémonies commémoratives et ainsi de transmettre histoire et devoir de mémoire aux nouvelles générations.

Au terme de cette présentation, les intervenants invitent l'auditoire à une séance de questions / réponses :

- Les services de la mairie vont-ils accepter que l'on puisse leur apporter d'autres informations sur le déroulement du cérémonial ? Les services protocolaires seront-ils informés de cette démarche ?

Le partenariat avec l'association des maires de France va justement permettre de sensibiliser ces services à une prise de conscience pour une démarche de qualité. Un support sera proposé aux mairies intéressées et les élus ou responsables pourront venir assister en auditeur à la formation du cérémonial. Le général Combette appuie cette démarche et appelle les mairies à s'investir dans ce projet. Le général insiste encore sur le rôle des jeunes qu'il faut impliquer dans l'organisation des cérémonies.

- Le public s'interroge également sur la multiplication des commémorations tout au long de l'année. Cette réflexion est partagée par le ministère de la Défense ; un rapport a ainsi été remis sur le sujet et une plaquette décrivant le protocole propre à chaque cérémonie sera publié bientôt sur le site du ministère de la Défense.

- Le colonel Bailleul informe l'auditoire qu'il n'y aura pas de sélection des candidats stagiaires, mais ces derniers doivent être conscients qu'ils seront appelés à diriger un orchestre militaire. Il faut donc une certaine expérience de la direction. Néanmoins, il y aura la possibilité

d'assister en auditeur libre à la formation dans la limite des capacités d'accueil.

- Les anciens combattants invités pour cette occasion estiment enfin qu'il sera très utile que les chefs formés puissent attirer l'attention des organisateurs sur ce qui peut se faire ou non. En quelque sorte, le chef est alors un « conseiller technique » vis-à-vis de l'organisateur, qu'il soit civil ou militaire.

A l'issue de la présentation des formations à la pratique du cérémonial par le colonel François-Xavier Bailleul, une séance de question-réponse est organisée, donnant la parole au public présent. De gauche à droite, madame Babaud de Monvallier, monsieur Santini, le général Combette et Michel Bing se prêtent au jeu.



MICHEL MOISSERON

Membre de la Commission Musicale Nationale de l'UFF
reçu au concours de chef de musique des armées



Originaire d'une famille où la musique tient une grande place, Michel MOISSERON effectue ses études musicales tout d'abord au conservatoire de Lille puis à l'école nationale de musique d'Issy-les-Moulineaux et au conservatoire national de région de Boulogne-Billancourt où il obtient six premiers prix dans les classes de percussion, musique de chambre, analyse musicale, écriture musicale, histoire de la musique et culture musicale. Il étudie également l'orchestration, la fugue et le contrepoint avec Désiré Dondeyne. Il approfondit ces

disciplines auprès de Roger Boutry et Bernard De Crepy, professeurs au conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris. S'intéressant très tôt à la direction d'orchestre, il travaille cette discipline lors de *master-classes*.

Ne délaissant pas pour autant sa qualité d'instrumentiste, il joue dans la plupart des salles de concert de la capitale au sein des orchestres français les plus prestigieux. Parallèlement, il développe une grande activité pédagogique, notamment en encadrant des stages de formation.

Ex tambour-major de la Musique de la Garde républicaine (1988-1991), reçu major au concours de recrutement de sous-chef de musique (1989), il est lauréat du concours de chef de musique militaire en 1991. Il est ensuite promu chef de la musique de la gendarmerie mobile. Sous son impulsion, une dynamique est alors créée et une stabilité s'installe permettant à cette formation de progresser et d'acquérir un niveau équivalent à celui des musiques militaires de même structure.

En 1994, la formation représente la France lors des cérémonies commémoratives du 50^e anniversaire du D.DAY à Portsmouth. La qualité

de la prestation, unanimement reconnue par les plus hautes autorités présentes, vaut à la musique de la Gendarmerie mobile un témoignage de satisfaction.

Au cours de ces 17 années à la tête de la musique, Michel Moisseron enregistrera une dizaine de CD balayant un vaste programme, des marches militaires des gendarmeries d'Europe à la musique originale pour orchestre d'harmonie ou à la musique légère.

Au cours de ces années, la musique de la gendarmerie mobile noue des liens étroits avec les différentes fédérations musicales en prêtant son concours pour les épreuves du DADSM organisées par la Confédération musicale de France ou à l'occasion de créations dans le cadre de commandes de l'Union des Fanfares de France.

Lauréat du concours de chef de musique des armées en 2008, Michel Moisseron sera prochainement nommé chef de la musique principale de l'armée de Terre.

Membre de la SACEM, il est également chevalier dans l'Ordre des Arts et Lettres et titulaire de la médaille d'or de la Défense nationale agrafe « Gendarmerie nationale ».



Michel Moisseron, Tambour-Major de la Musique de la Garde Républicaine (1988 - 1991)



Michel Moisseron à la tête de la Musique de la Gendarmerie Mobile

L'Union des Fanfares de France félicite et remercie Michel Moisseron :

- pour la qualité de son travail à la tête de la musique de la Gendarmerie mobile qu'il hissa parmi les meilleurs orchestres militaires,

- pour la mise à disposition de cette formation à l'occasion des créations d'œuvres enregistrées et notamment « Images marines » de Jean-Jacques Charles, ainsi que pour la participation de sa musique au centenaire au Palais des Congrès de Paris, ou encore lors des congrès annuels de l'UFF.

Plus récemment, la musique de la Gendarmerie mobile a prêté son concours dans le cadre du concours de composition de la CAMPA.

L'UFF remercie encore Michel Moisseron pour tout cela et lui souhaite beaucoup de succès dans sa nouvelle affectation.

STAGE DE DIRECTION BATTERIES-FANFARES ET HARMONIES-FANFARES

Lyon - du 28 octobre au 1^{er} novembre 2009 (vacances de la Toussaint)
organisé par l'UFF en partenariat avec la fédération de Rhône-Alpes



Eric Villevière

DIRECTION PEDAGOGIQUE :

Astride JUND

Présidente de la Commission Musicale Nationale de l'UFF

INTERVENANT :

Eric VILLEVIERE

Premier prix de cor du CNSM de Lyon, ex-professeur de direction d'orchestre au conservatoire de Grenoble,

directeur musical depuis 1997 de l'Ensemble Instrumental de l'Ariège, titulaire du DE de professeur de cor et du CA de professeur chargé de la direction d'école territoriale de musique.

Après le succès rencontré lors de la dernière édition de ce stage en 2008, l'Union des Fanfares de France reconduira une nouvelle formation de direction de batteries-fanfars et harmonies-fanfars sur 5 jours, du 28 octobre au 1^{er} novembre 2009, au Centre International de Séjour (CISL) de Lyon (Rhônes-Alpes).

Face au sens de la pédagogie et à la très grande empathie manifestée par Eric Villevière, l'UFF a souhaité à nouveau faire appel à lui pour en assurer l'encadrement technique. Lors de l'édition 2008, Eric Villevière avait su pleinement satisfaire l'ensemble des stagiaires, quels que soient leurs niveaux respectifs (d'amateur débutant à professionnel), en proposant une formation sur mesure et adaptée à leurs profils.

Les orchestres supports contactés par l'UFF pour participer à cette formation favoriseront la mise en pratique des enseignements acquis avec l'intervenant. Au terme du stage, les participants repartiront avec un DVD, véritable support pédagogique contenant leurs différentes interventions avec les orchestres supports.

Tous les musiciens peuvent prendre part à ce stage afin de développer et d'acquérir des outils spécifiques à la direction et se sentir ainsi plus à l'aise face à un orchestre. Qu'ils soient chefs ou souhaitent s'investir à terme pour prendre la direction d'un orchestre, ils apprendront à développer le potentiel artistique de leurs musiciens grâce aux conseils d'un professionnel à l'écoute.

Objectifs et contenu de la formation

- Élaborer une méthodologie qui parcourt toutes les phases de travail d'une œuvre musicale, de la découverte de la partition à l'interprétation,
- Analyse des œuvres pour une restitution musicale optimale,
- Gestique de base et gestes permettant de dégager les idées musicales,
- Préparation des répétitions, méthodologie de travail, gestion de la communication (parole, attitude, exigence...),
- Mise en situation avec une batterie-fanfare et/ou une harmonie selon le profil des stagiaires,
- Analyse des séquences pratiques enregistrées en vidéo.

Déroulement prévisionnel

Mercredi 28 octobre 2009

18 h 30 : accueil des stagiaires

Judi 29 octobre au samedi 31 octobre 2009

En journée : préparation des partitions abordées et travail des différents points techniques.

En soirée : répétitions avec des orchestres de B.F. et H.F. de la région dirigées par les stagiaires sous la tutelle de l'intervenant.

Dimanche 1^{er} novembre 2009

En matinée : répétitions dirigées par les stagiaires sous la tutelle de l'intervenant.

En après-midi : synthèse et prolongements du stage.

Public concerné

- Chefs et chefs-adjoints en activité ou musiciens intéressés par la direction

Ce stage est réservé aux personnes majeures

La ville de Lyon saura vous accueillir !



Bulletin d'inscription

Nom :

Prénom :

Né(e) le : Sexe : M F

Adresse précise :

.....

Code postal :

Commune :

Tél./portable :/.....

E-mail :

Dirigez-vous un ensemble ? Oui Non

 Hebdomadairement Occasionnellement

Instrument(s) pratiqué(s) :

Société :

.....

Commune : Dpt : _ _

Stages de direction déjà réalisés :

.....

Dernier diplôme musical obtenu :

.....

Fédération régionale :

.....

Confédération nationale :

 UFF CFBF CMF FSCF

Coût du stage

200 euros par stagiaire

membre d'une société affiliée à l'UFF
(hébergement en chambre individuelle, prestation
de type hôtelier du mercredi 28 octobre - 18h30
au dimanche 1^{er} novembre 2009 - 17h)

**L'UFF prend à sa charge le complément des frais engagés,
soit 300 € par stagiaire.**

En cas de désistement d'un stagiaire pour motif justifié, le remboursement sera global.

Pour financer sa participation à la formation, chaque stagiaire pourra solliciter des bourses auprès de sa société et de sa fédération régionale.

Membres des autres confédérations musicales :
se renseigner au 03 89 74 30 30.

Renseignements et inscriptions

avant le 30 septembre 2009

auprès de :

Union des Fanfares de France

Les Dominicains - BP 95
68502 GUEBWILLER Cedex
Tél : 03 89 74 30 30
E-mail : uff@uff.cc

L'UFF se réserve le droit d'annuler le stage en cas de carence d'inscriptions avec restitution du montant versé.

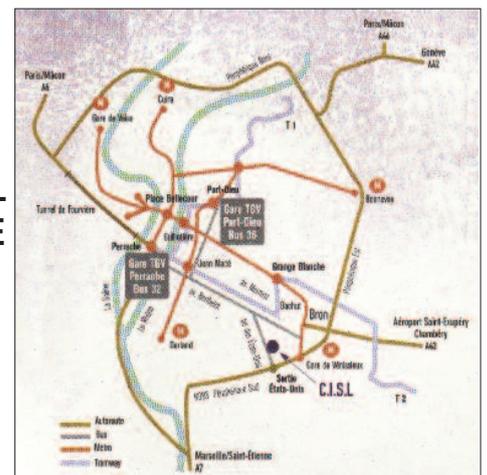
**Merci de joindre le règlement de 200 €uros
à l'inscription, par chèque bancaire ou postal,
libellé au nom de l'Union des Fanfares de France.**

**La participation de chaque stagiaire est soumise à l'acceptation
de son inscription par l'UFF nationale.**

Lieu d'accueil

CENTRE INTERNATIONAL DE SEJOUR DE LYON

103 boulevard des
Etats-Unis 69008
LYON



SAUVEGARDE ET DÉVELOPPEMENT DU RÉPERTOIRE pour les batteries-fanfaires et harmonies-fanfaires

Lors de chaque parution de l'écho des fanfares, la commission musicale nationale de l'UFF propose de découvrir des œuvres phares du répertoire pour batteries-fanfaires et harmonies-fanfaires, par le biais d'une analyse d'œuvre, dans le but d'aider les sociétés à comprendre et à s'accaparer pleinement des morceaux correspondant aux différentes divisions de notre association nationale. Pour cette seconde analyse, la CMN a demandé à l'un de ses membres, Sylvain Marchal, de se prêter à cet exercice. L'ensemble de son analyse est retranscrite ci-après.



Sylvain Marchal : Né en 1957, il fit ses études musicales à l'université de Strasbourg ainsi qu'au conservatoire national de région où il remporta plusieurs prix en clarinette, formation musicale et musique de chambre. Il compléta sa formation par des études et stages en direction d'orchestre, écriture, pédagogie... ainsi que par de multiples et enrichissantes rencontres artistiques, tout en revendiquant une large part d'autodidaxie ! Très tôt, il débuta une carrière de pédagogue et enseigna la clarinette, le solfège et la musique d'ensemble dans de très nombreuses écoles de musique de la région. En 1982 et jusqu'à 2003, il participe à la création et dirige l'école municipale de musique de Mundolsheim, école aujourd'hui devenue école intercommunale de musique « Ravel », établissement comptant quelques 450 élèves. D'autre part, il a dirigé plusieurs orchestres d'harmonie, big-bands, opéras et, comme chef invité, de multiples formations instrumentales et vocales. En 1985, ses activités professionnelles se précisent avec l'obtention du poste de conseiller artistique permanent de la Fédération des Sociétés de Musique d'Alsace. En 1996, il prend la tête de l'Orchestre symphonique des jeunes de Strasbourg, une phalange de 50/60 musiciens avec laquelle se succèdent concerts (plus de 200 en dix ans), tournées (France, Québec, Italie, Grèce, Autriche, USA...), CD, créations et multiples expériences originales. Tout en poursuivant une activité de formateur, conférencier et compositeur ayant déjà fait l'objet de nombreuses commandes, créations et éditions, il prête volontiers sa plume à diverses revues, participe à la rédaction d'ouvrages et se livre régulièrement à l'écriture de contes et autres histoires à somnolence verticale.

SUITE NORMANDE : « ENTRE PARIS ET ROUEN » de Jean-Jacques CHARLES

1. ELEMENTS SIGNALÉTIQUES

Titre : Suite Normande
Sous-titre : Entre Paris et Rouen
Auteur : Jean-Jacques Charles
Editeur : Jean-Jacques Charles
Date d'édition : 2006
Type de partition : Score détaillé

Formation instrumentale : Batterie-Fanfare, groupe C
Niveau : 2
Durée : Environ 4 minutes
Genre : Fantaisie

2. ELEMENTS D'INTERPRÉTATION

Caractère de la pièce : dansant, marche modérée

Style de la pièce : musique traditionnelle

Particularités (harmoniques, mélodiques, rythmiques) : écriture conventionnelle, sans difficultés, couleurs modales à exploiter

Œuvres à écouter : chants et danses traditionnels.

Documents à consulter : chants et danses traditionnels.

3. ELEMENTS TECHNIQUES

Pièce facile d'approche et de travail qu'il conviendra d'aborder dans un esprit de danse populaire, en faisant la « chasse » aux lourdeurs. Les petits motifs émaillant la pièce devront toujours être mis en valeur, sans laisser l'accompagnement écraser l'ensemble.

4. PISTES DE TRAVAIL DANS LES DIFFÉRENTES PARTIES DE L'ŒUVRE

NOMENCLATURE DÉTAILLÉE DES INSTRUMENTS		
Instruments	Nombre de voix	Tessiture et difficulté
	Tutti	
Clairon	2	une octave (do à do)
Trompette	2	deux octaves (sol à sol)
Cor	3	une douzième (do à sol)
Trompette basse	2	une octave (do à do)
Clairon basse	2	une dixième (do à mi)
Contrebasse	1	une neuvième (do à ré)
Tambour	1	
Grosse caisse	1	
Percussions (cymbales)	1	

	Découpage et/ou reprise(s)	Mesure	Description de chaque passage
Introduction		1 ^m 8 ^m	Percussion seule, marche modérée
Partie A	A'	9 24	Thème A aux trompettes, esprit traditionnel, dansé et appuyé sans lourdeur
	A''	25 40	
Partie B	B	41 52	Thème B, aux cors et trompettes, plus serré rythmiquement
Partie C	transition	53 57	Changement de caractère
Partie D	B	57 72	Thème B plus étiré, à la manière d'un choral, sans agressivité
Partie E	A	73 88	Thème A plus rythmique, retrouver le caractère dansant, importance des points d'appui
Partie F	développement	89 104	Travail sur de courts motifs extraits du début qu'il faudra identifier et mettre en valeur
Da Capo	du début	52	Cf. ci-dessus
Coda		105 fin	Mélanges de nouveaux éléments (appels) et motifs initiaux.

STAGE DE FORMATION À LA PRATIQUE DU CÉRÉMONIAL

Conservatoire militaire de musique de l'armée de Terre, Versailles-Satory
du 13 au 15 novembre 2009 - *organisé par l'UFF*
en partenariat avec le ministère de la Défense et l'association des maires de France



Ravivage de la flamme à l'Arc de Triomphe par Désiré Dondeyne, deux jeunes musiciens et le Général Combette lors du centenaire de l'UFF en 2006.

Dans le prolongement du colloque organisé en mars 2009 à Issy-les-Moulineaux, l'UFF propose de développer une action de formation à la pratique du cérémonial.

En effet, les municipalités et les délégués des anciens combattants font de plus en plus appel aux sociétés musicales civiles pour le déroulement des cérémonies officielles.



Harmonie-fanfare de Bruebach à l'Arc de Triomphe pour le ravivage de la flamme dans le cadre du centenaire de l'UFF en 2006.

L'Union des Fanfares de France reste plus que jamais attachée au respect et au maintien des traditions du cérémonial qui permettent d'honorer la mémoire de tous ceux qui se sont battus pour notre pays et constituent probablement le point de départ de la citoyenneté.

Ainsi, l'UFF souhaite compléter la formation individuelle des musiciens (apprentissage des sonneries et des marches réglementaires) et des chefs (apprentissage du protocole militaire de base) afin qu'ils puissent assurer au mieux des prestations dans le cadre des cérémonies patriotiques de leurs communes et s'intégrer encore davantage dans leur environnement d'un point de vue musical et civique.

Ce travail sera de plus en plus important puisque les musiciens amateurs ne bénéficient plus du service militaire pour cet apprentissage et risquent de perdre progressivement les références qu'apportaient, dans les régions, les formations militaires aujourd'hui dissoutes.

Ainsi, l'UFF a établi un partenariat avec le ministère de la Défense et l'association des maires de France pour des projets de stages à la pratique du cérémonial, en cours de signature.

Dans ce cadre, un premier stage de formation à la pratique du cérémonial sera proposé en automne dans les locaux du Conservatoire militaire de musique de l'armée de Terre, à Versailles-Satory (74). Une vingtaine de stagiaires pourront s'inscrire afin de suivre les enseignements qui seront dispensés sur 3 jours (du vendredi après-midi au dimanche midi), combinant enseignements théoriques et cas pratiques. Deux mois après cette première session, les stagiaires seront à nouveau réunis afin de contrôler leurs connaissances et de se voir remettre les premiers certificats délivrés par le ministère de la Défense.

Déroulement des sessions de formation :

	J - 1	J	J + 1	
9 H		CÉRÉMONIAL RÉALISATION DE CAS PRATIQUES GROUPE A	RÉPERTOIRE L'ORCHESTRE À VENTS GROUPE B	CÉRÉMONIAL LES HYMNES LES SONNERIES LE RÉPERTOIRE SPÉCIFIQUE GROUPE A ET B
12 H				
14 H	ACCUEIL	CÉRÉMONIAL RÉALISATION DE CAS PRATIQUES GROUPE B	RÉPERTOIRE L'ORCHESTRE À VENTS GROUPE A	DÉPART
14H30	CÉRÉMONIAL ENSEIGNEMENT THÉORIQUE ET PRATIQUE GROUPE A ET B			
17 H				
17H30				

Déroulement du contrôle :

- un contrôle de connaissances théoriques, au travers d'un questionnaire à choix multiples (QCM) en matinée,
- la résolution d'un cas pratique (mise en situation) en après-midi.

Au terme de ces épreuves, le jury se rassemblera pour délibérer et attribuera l'attestation d'aptitude à la pratique du cérémonial aux stagiaires concernés.

Conditions :

Stage gratuit pour les adhérents de l'UFF. Les frais relatifs à l'hébergement, à la restauration et aux déplacements sont toutefois à la charge du stagiaire (qui pourra se renseigner auprès de sa société pour une prise en charge totale ou partielle de ces frais). Places limitées à 20 stagiaires au total.

Renseignements : inscriptions avant le 15 octobre

- au siège administratif de l'UFF, en téléphonant au 03 89 74 30 30,
- ou sur son site Internet : www.uff.cc.

ALSACE

Examens fédéraux le 14 juin 2009

Les Dominicains de Haute-Alsace à Guebwiller (68), comme chaque année, accueillent le 14 juin dernier les examens individuels de la fédération d'Alsace de l'Union des Fanfares de France en partenariat avec l'Avant-Garde du Rhin, branche régionale de la FSCF. À cette occasion, jeunes et moins jeunes de toute l'Alsace s'étaient déplacés pour les épreuves qui se déroulaient à partir de 9h le matin, devant 7 bureaux de jurés professionnels. À la fin de la matinée, les candidats purent profiter d'un bain de soleil dans le cloître des Dominicains avant de repartir, avec leurs responsables, vers leurs lieux de provenance.

La synthèse des résultats a permis de constater une progression du niveau général des candidats, démontrant que les responsables des structures associatives alsaciennes sont plus que jamais conscients des enjeux quant à la qualité de la formation de leurs musiciens.

La fédération d'Alsace tient à remercier l'ensemble des jurés professionnels présents et donne rendez-vous à tous ses musiciens pour les examens 2010, malgré une année scolaire très chargée avec la préparation du prochain concours national de l'UFF à Mulhouse en 2010.

La batterie-fanfare de Creutzwald organise le marathon de la musique



Rattachée à la fédération d'Alsace de l'UFF, la batterie-fanfare de Creutzwald organisait un « marathon musical » à l'occasion de la traditionnelle fête de la musique. Le samedi 20 juin en soirée, quelques 240 musiciens ont fait vibrer les 450 spectateurs présents pendant les deux heures de spectacle dans la salle Baltus. Les shows, répétés de longue date, proposaient des chorégraphies riches et travaillées. La formation de Joseph Bérézowski, en ouverture



du spectacle, plaçait la barre très haut. Les autres groupes invités, tous allemands, ont relevé le défi pour la plus grande joie des spectateurs qui avaient pris place dans les gradins et qui, par leurs applaudissements, ont montré leur attachement à la batterie-fanfare. Le lendemain matin, toutes ces sociétés se sont retrouvées dans les rues de Creutzwald pour une parade, donnant le départ au 7^e marathon de la musique auquel ont participé des ensembles de tous les styles musicaux (harmonie, jazz, rock, chorales) jusqu'à 22 heures. Un programme alléchant qui a su mobiliser un public nombreux malgré les aléas de la météo.

BASSE-NORMANDIE

Stage de direction d'ensemble les 17 et 18 octobre 2009

La fédération de Basse-Normandie proposera cet automne une session de stage s'adressant à tous les directeurs et chefs de pupitre de batteries-fanfars, fanfares et harmonies, les 17 et 18 octobre, à l'école de musique de Sourdeval (50). Ce stage est destiné à tous les directeurs, quel que soit leur niveau, ainsi qu'aux musiciens désireux de s'initier à la direction d'ensemble. À cette occasion, l'harmonie de Sourdeval prêtera son concours en tant qu'orchestre support.

La formation s'attachera à développer plusieurs objectifs pour les musiciens participants :

- la préparation de la partition, la compréhension du texte musical, l'analyse, etc.
- la préparation des répétitions, l'organisation du travail avec l'orchestre, l'efficacité et la musicalité, etc.
- le travail en répétition, la psychologie de l'orchestre, la pédagogie, l'exigence musicale, etc.

Denis Travert, professeur de trompette diplômé d'état au conservatoire de la Roche-sur-Yon, 1^{er} prix du conservatoire des Hauts-de-Seine et directeur de l'école de musique de

Pontorson, en sera le directeur de stage et encadrera les participants durant ce week-end studieux.

Si vous souhaitez vous inscrire à la formation proposée par la fédération de Basse-Normandie de l'UFF, ou pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter madame Marie-Annick Nicolas au 02 31 74 39 59, ou en contactant le président de la fédération régionale de l'UFF, monsieur Jacly Desclos, au 02 31 39 50 94.

HAUTE-NORMANDIE

Laurent Mille, nouveau président de la fédération de Haute-Normandie



Le 22 février 2009 se tenait à Petit-Couronne (76) l'assemblée générale de la fédération de Haute-Normandie de l'UFF. Invités pour l'occasion, Michel Bing, président délégué de l'UFF, et Astride Jund, présidente de la commission musicale nationale, assistaient à cette journée de travail afin de mieux connaître les actions menées par cette fédération, et également de répondre aux questions posées par les sociétés musicales locales.

Accueillie par la société du Réveil Couronnais dans la salle du « Sillon » de la mairie de Petit-Couronne, l'AG fut ouverte par Laurent Mille, en qualité de vice-président, qui menait également les débats suite à l'absence de la présidente, Mireille Brasse.

Après avoir procédé à l'appel des sociétés, Laurent Mille a remercié les membres du Réveil Couronnais, la municipalité de Petit-Couronne et les responsables de l'UFF nationale présents pour l'occasion. Il fit ensuite lecture du rapport moral et des projets engagés tout au long de l'année 2008, notamment autour du festival fédéral qui se tiendra en septembre, ainsi que des examens, concours et de la formation musicale pour les musiciens n'ayant pas accès au conservatoire.

Nouvelles des fédérations

Le bureau de la fédération de Basse-Normandie de l'UFF lors de l'assemblée générale.



Sylvain Pernelle, trésorier, présenta ensuite le rapport financier en faisant état des recettes et dépenses pour l'année 2008, également approuvé par le réviseur aux comptes, Michel Levasseur. Le rapport financier fut alors adopté à l'unanimité.

S'ensuivit l'élection des membres du conseil d'administration (avec renouvellement par tiers) : Nicolas Courchay, Vanessa Dumont et Laurent Mille furent élus à la majorité. Le conseil d'administration délibéra et présenta alors un nouveau bureau constitué de :

Laurent Mille (président), Philippe Fleury (vice-président chargé de la communication), Anne Maille (secrétaire), Sylvain Pernelle (trésorier), Jeanny Lenormand (trésorier adjoint), Vanessa Dumont (coordinateur technique), Pascal Leucade (adjoint à la communication), Roger Nicolle (membre), Nicolas Courchay (Membre).

Quant à lui, le comité technique fut également remanié, avec les arrivées de Vanessa Dumont (coordinateur technique) et Elodie Billaux (membre du comité technique), afin de pallier au départ de Jean-Claude Fleury.

Ensuite eu lieu une séance de questions-réponses, majoritairement axées sur le volet national du fait de la présence du président-délégué et de la présidente de la CMN. Les questions concernant la Société des Editeurs et Auteurs de Musique (SEAM) furent évoquées, mais également la possibilité, pour un

L'Avenir de Fauville-en-Caux.



orchestre, de se renforcer avec des musiciens extérieurs dans l'optique d'une participation à un concours national ou fédéral.

À partir de 10h30, l'assemblée générale fut suspendue afin de laisser place au concours de la fédération de Haute-Normandie, dont le jury était constitué d'Astride Jund, présidente du jury et présidente de la CMN de l'UFF, de Jean-Philippe Dambreville, directeur du conservatoire à rayonnement départemental de Petit-Couronne, et de Franck Dupont, professeur de percussion à l'école de musique de Maromme. À la fin du concours, Joël Bigot, premier adjoint au maire de Petit-Couronne, accompagné de Marie-France Guizouarn, conseillère déléguée à la culture, ont félicité les musiciens présents ainsi que l'UFF nationale et fédérale, et les ont encouragés à poursuivre leurs actions.

À 12h00, un vin d'honneur était proposé à l'ensemble de l'assemblée, suivi d'un repas.

Après la pause déjeuner, Astride Jund a annoncé les résultats du concours : *L'Avenir de Fauville-en-Caux* obtenait un 1^{er} prix ascendant, et le *Réveil Couronnais* recevait un 2^e Prix.



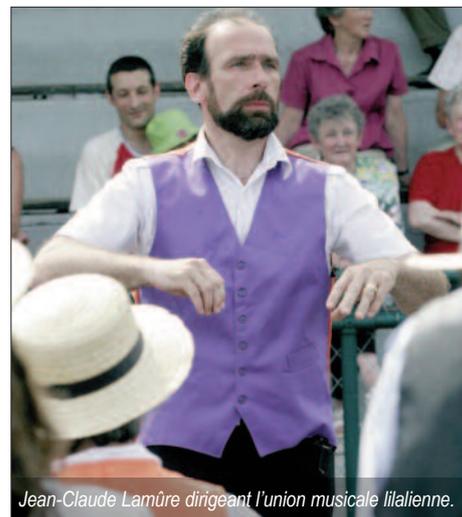
Le jury du concours composé de Jean-Philippe Dambreville, d'Astride Jund et de Franck Dupont.

La journée se poursuivit encore avec la réouverture de l'assemblée générale durant laquelle Laurent Mille allait présenter les différentes actions prévues pour 2009 et 2010, notamment les actions de formation (stages - rapprochement avec des structures de l'enseignement artistique tels les conservatoires), les examens individuels, les concours régionaux et nationaux, les festivals et autres manifestations musicales.

Après une dernière séance de questions-réponses, Laurent Mille a remercié l'ensemble des participants et des bénévoles qui ont œuvré à l'organisation de la journée, notamment les musiciens du *Réveil Couronnais*, et clôturé l'assemblée générale.

ÎLE-DE-FRANCE

Un nouveau président pour la fédération d'Île-de-France



Jean-Claude Lamure dirigeant l'union musicale lilasienne.

À l'occasion de la dernière assemblée générale de la fédération d'Île-de-France de l'UFF en février 2009, Jean-Claude Lamure, professeur dans un lycée technique aux Pavillons-sous-Bois et directeur de la société *l'union musicale lilasienne* depuis 1990, a été élu président de la fédération régionale et succède ainsi à Daniel Lemaître.

Très investi dans le milieu musical d'Île-de-France, il a su accompagner l'évolution de sa société qui est régulièrement appelée par les mairies franciliennes pour les fêtes locales, les commémorations et les inaugurations, voire parfois pour des prestations en France ou à l'étranger !

L'Union des Fanfares de France souhaite toute la réussite nécessaire à Jean-Claude Lamure pour mener à bien ses projets en direction de nos sociétés fédérées.

NORD - PAS-DE-CALAIS

Stage « à domicile » pour la société FranceKorps de Roubaix.

La fédération Nord-Pas-de-Calais a organisé en février un stage de flûte traversière à Frelinghien, pour instruments d'harmonie en partenariat avec la Musique principale de Lambres-lez-Douai en avril, et accueillera les

Nouvelles des fédérations



Séance de travail avec les flûtistes

17 et 18 octobre prochains un stage pour marching & show bands avec Robert Fienga.

La fédération propose également des stages sur des thématiques précises et sur demande des sociétés : c'est ainsi que le marching band *FranceKorps* de Roubaix a bénéficié en juin d'un stage réparti sur deux week-ends.

Le marching band, qui a participé aux stages de l'année 2008, avait constaté la nécessité, comme l'a souligné Robert Fienga dans ses interventions, d'améliorer la qualité de ses interprétations et surtout d'adapter le répertoire aux effectifs de la formation.



L'intervenante, Mélanie Filipiak, prépare l'arrangement des partitions

Ce marching band étant constitué majoritairement de flûtes piccolo et flûtes traversières, un stage a donc été mis en place sur proposition de la fédération, faisant intervenir Mélanie Filipiak, médaille d'or en flûte traversière, professeur en école de musique et en passe d'obtenir le Diplôme d'État de professeur de musique.

Après un travail de préparation et une première prise de contact, l'intervenante a d'abord fait

travailler les flûtes individuellement et en groupe. « J'ai été très surprise du niveau, j'ai même découvert plein de choses et d'idées nouvelles » a souligné Mélanie Filipiak, toujours à la recherche d'innovation.

« En effet, les flûtes apprennent systématiquement en marquant le rythme des pieds, en rapport à leur chorégraphie : cela leur donne un grand rythme » indiquait-elle. « De même, l'apprentissage par cœur a au moins un avantage : leur extraordinaire capacité de travail et de mémorisation. Tout ce que je leur disais était immédiatement mis en application » se félicitait-elle.

Très vite, le contact est devenu franchement amical entre madame Avet, présidente du marching band, madame Masclet, directrice, également en charge des flûtes, et l'intervenante. Le travail s'est donc révélé important et très constructif.

La seconde étape a consisté à réarranger les partitions. « Trop de choses étaient à l'unisson, ou, au contraire et assez curieusement, beaucoup trop compliquées » se souvient Mélanie Filipiak. Effectivement, le groupe « voulant bien faire », complexifiait bien souvent l'interprétation de certaines parties là où il aurait fallu, au contraire, simplifier pour rendre de la clarté à l'exécution. C'est tout le travail qu'a réalisé Mélanie qui, au final, a adapté plusieurs dizaines de morceaux en l'espace des deux week-ends.

« On ne reconnaît plus nos morceaux, c'est génial » s'exclamaient les stagiaires et les responsables du marching band à la fin du stage. Par ailleurs, madame Masclet a eu la satisfaction de constater que les principes édictés par Robert Fienga lors du stage précédent avaient été mis en pratique. « Je comprends beaucoup mieux ce que Robert nous expliquait » a-t-elle déclaré.

Le bilan était donc très satisfaisant pour la fédération qui constate le bienfondé des stages « à domicile » pour le marching band de Roubaix qui a vraiment eu l'impression de beaucoup progresser, ainsi que pour l'intervenante qui ne connaissait pas le marching band avant ce stage. « Cela va m'apporter beaucoup, même dans mes cours plus classiques »,

déclarait Mélanie Filipiak en fin de stage.

Le marching band *FranceKorps* de Roubaix ne va d'ailleurs pas en rester là : sa participation au stage d'octobre 2009 est acquise, et sa participation à « *Mulhouse en fanfare 2010* » est fort probable.

Laurent LIEGEOIS
Président de la fédération
Nord – Pas-de-Calais de l'UFF

L'Accord Musical de Guesnain (Nord) a fêté ses dix ans.



les musiciens de l'Accord musical de Guesnain

Cet anniversaire s'est déroulé sur deux jours, devant un public ravi. Les musiciens de l'Accord Musical, dirigé par Hervin Kwiatek, ont assuré la première partie d'une soirée jazz animée par le *MS Big Band* de Barlin (Pas-de-Calais), dans une ambiance cabaret. Le lendemain, la chorale invitait cinq chorales voisines avec lesquelles elle a interprété à chaque fois un chant commun. Les 200 choristes, dirigés par Karine Le Roux, se sont ensuite retrouvés sur scène pour un final, repris par tout le public : « *Laissez entrer le soleil* ».



Les choristes de l'accord musical de Guesnain

La présidente, Monique Delannoy, souligna à cette occasion le plaisir pour les musiciens et choristes de se retrouver chaque semaine pour partager la même passion. Elle a remercié le bureau de l'association, Hervin et les musiciens, Karine et les choristes, pour leur assiduité et leur enthousiasme depuis 1999.

Cette manifestation a reçu le soutien financier de la fédération Nord-Pas-de-Calais, qui soulignait le dynamisme de cette société qui ne manque pas de participer aux actions fédérales et nationales.

PAYS-DE-LOIRE

Stage de direction les 14 et 15 février et stage d'initiation le 15 février.

Un stage de direction d'orchestre était organisé par la fédération des Pays-de-Loire de l'Union des Fanfares de France les 14 et 15 février 2009 à Sablé-sur-Sarthe (72), dans le prolongement du stage organisé les 25 et 26 octobre 2008.

En parallèle, un stage de découverte et d'initiation à la batterie-fanfare se déroulait le dimanche 15 février 2009, organisé par l'union départementale de Sarthe de l'Union des Fanfares de France.

Lors de ce week-end de travail, les stagiaires ont également pu apprécier les belles qualités musicales de la batterie-fanfare d'Evron (53) venue se faire évaluer par un jury de l'UFF.

Stage de découverte et d'initiation

Cette session, dont le but était la découverte des instruments naturels de la batterie-fanfare, a su répondre aux attentes des stagiaires. Une trentaine de jeunes des différentes batteries-fanfars de la région était rassemblée autour d'une équipe pédagogique professionnelle qui allait leur présenter, selon leurs attentes, les instruments comme la trompette de cavalerie, le clairon, le cor en mib, la trompette et le clairon basses, etc.



Les jeunes participants au stage de découverte et d'initiation

Afin de parfaire pour certains stagiaires les connaissances déjà acquises, les intervenants ont présenté les bases de l'instrument sous forme de cours collectifs, en commençant par un petit point rapide sur l'histoire et la manufacture. Ensuite, des aspects plus spécifiques ont été approfondis de manière ludique et adaptée à l'âge des stagiaires.

Enfin, l'objectif de l'étude des bases du solfège était de faire comprendre aux jeunes l'utilité de celui-ci allié à l'instrument.

Profitant du stage de direction, chaque classe a pu apprécier et écouter les diffé-

rents instruments en situation, grâce à la batterie-fanfare d'Evron.

Stage de direction d'orchestre

Issus des différentes BF de la région, les chefs de sociétés se sont rassemblés dès 9 heures le samedi autour de Sébastien Nicolle, directeur de stage. Cette nouvelle session se situait dans le prolongement de la première, organisée les 25 et 26 octobre 2008. Les deux stages, à 3 mois d'intervalle, ont été bénéfiques pour tout le monde. Ils ont permis à certains de découvrir et à d'autres de parfaire l'étude d'un conducteur, la gestique, l'esthétique et enfin le travail d'orchestre.

La batterie-fanfare d'Evron servait d'orchestre support. Dès le samedi, les stagiaires analysaient les conducteurs, avec pour objectif de connaître et ainsi respecter la musique du compositeur. Après avoir réalisé ce travail, chaque stagiaire se plaçait devant le pupitre en imaginant l'orchestre dans l'espace, en se chantant le morceau dans la tête et en le dirigeant, exercice souvent difficile, car il s'agissait d'une première pour la plupart.

Le dimanche, grâce à la BF support, les stagiaires ont mis en application les enseignements de la veille, ce qui s'est révélé être une prise de conscience pour tous, mais aussi de l'importance de préparer une répétition, de savoir faire travailler un orchestre de manière efficace, avec les mots adéquats, afin de ne pas ennuyer, mais au contraire d'intéresser les musiciens.

Rendez-vous est d'ores et déjà pris 2009 voire début 2010 pour d'autres stages de perfectionnement, d'initiation et de direction d'orchestre, au vu de la très bonne organisation par la fédération des Pays-de-Loire. D'autres projets sont en cours de réflexion et seront présentés au cours de l'année afin de continuer à faire vivre la flamme des musiciens des batteries-fanfars de la fédération des Pays-de-Loire et de l'Union des Fanfares de France.

Sébastien NICOLLE

Directeur des stages et musicien à la fanfare de la Garde républicaine

Festival de fanfares à Pré-en-Pail (58), le 24 mai 2009.

Placé sous l'égide de la fédération régionale, soutenu par le conseil régional et la municipalité, ce premier festival organisé par la fanfare



la batterie-fanfare de Pré-en-Pail

municipale a obtenu un succès populaire bien mérité.

Avant de se produire sur l'esplanade naturelle du terrain de camping, les treize formations venues des cinq départements animèrent la ville sous un soleil resplendissant.

Le final regroupa les 350 musiciens et majorettes pour une prestation d'ensemble très réussie, placée sous la direction du président de la fédération des Pays de la Loire, cette interprétation fut chaleureusement bissée.

En souvenir de ce sympathique rassemblement musical, chaque société s'est vu remettre une superbe coupe offerte par les généreux donateurs locaux.

Pour conclure, madame Angèle Leclerc, dynamique présidente et organisatrice de ce festival, reçut de monsieur Georges Daspe, président régional, la médaille d'or du centenaire de l'UFF frappée par la Monnaie de Paris.

Puis, monsieur Roger Foucault qui a dirigé la formation pendant de nombreuses années et reste encore aujourd'hui un de ses piliers, reçut la médaille d'or de l'Union des Fanfares de France. Elle lui fut remise par monsieur Yves Rochard qui, en tant que vice-président fédéral, a prospecté efficacement ce département.

Enfin, monsieur Yves Cortès, maire et conseiller régional, remit à monsieur Emmanuel Lemmonier, chef actuel, la médaille d'Orphée, autre distinction de l'UFF.

Félicitons donc sans réserve notre nouvelle adhérente, la Phalange prézienne, mais aussi l'ensemble des acteurs, musiciens, musiciennes, majorettes, sans oublier le chaleureux public mayennais.

Georges DASPE

Président de la fédération des Pays-de-Loire

Nouvelles des fédérations

PACA

Stage « musiciens débutants » à Tourves dans le Var, les 21 et 22 mars 2009.



Session de travail en tutti

Dans le Var (83), entre Saint-Maximin, la Sainte Beumes et Brignoles, dans la Provence verte, au centre de vacances du CCAS de Tourves, la fédération de PACA de l'Union des Fanfares de France, présidée par Yannick Le Buzullier, du Thor-en-Gadagne (84), a organisé durant le week-end des 21 et 22 mars 2009 son premier stage musical adressé aux débutants.

Sept sociétés avaient inscrit leurs musiciens. Ces derniers étaient ainsi répartis en six pupitres et ont pu, pendant deux jours, suivre les conseils avisés de six formateurs professionnels sélectionnés par le directeur technique du stage, Angélo Mannarino, tubiste et ancien tambour-major de la musique de la légion étrangère

d'Aubagne, également président de la Lyre Provençale d'Auriol.

Les stagiaires, en provenance de Nice (06), d'Auriol (13), d'Isle-sur-la-Sorgue (84), de Saint-Maximin et de Tourves (83) ont travaillé par pupitre deux morceaux d'ensemble et amélioré leur technique individuelle. Une véritable émulation entre les musiciens s'est développée durant la session de formation, également favorisée par le cadre que propose le CCAS.

Le premier jour était principalement consacré au travail par pupitre et le second davantage au travail musical d'ensemble. Enfin, le week-end fut clôturé par une aubade pour les familles des stagiaires qui avaient fait le déplacement, mais aussi pour les responsables du CCAS de Tourves, ainsi que madame et monsieur Janer, qui représentaient à cette occasion la mairie de Tourves. Madame Laurence Le Buzullier, secrétaire, remit au terme du week-end un petit trophée UFF-PACA 2009 à chaque participant.

Ce premier stage fut une réussite et tous les participants se sont donnés rendez-vous les 24, 25 et 26 octobre 2009 pour un nouveau stage de perfectionnement. Lors du pot de l'amitié, la création d'une musique régionale UFF-PACA qui pourrait participer au concours national de l'UFF à Mulhouse en 2010 a également été envisagée.

La fédération de PACA de l'UFF souhaite remercier tous les musiciens présents ainsi

que les responsables du CCAS et son personnel pour son accueil, et enfin, remercie chaleureusement le maire de Tourves pour son aide précieuse.

Jean-Marie MOMPERT
Vice-Président de la Fédération de PACA de l'UFF

Nécrologie

Nous avons appris avec tristesse le décès de Jacques Dondeyne, le fils aimé de notre président Désiré Dondeyne et de son épouse. Jacques était bien connu des sociétés adhérentes car, jeune retraité en 2006, il officia en tant que photographe lors du centenaire de l'UFF à Paris. Ses passions étaient la photographie d'art bien sûr, mais aussi le chant qu'il pratiquait dans une chorale de haut-niveau. Une maladie implacable l'a enlevé à sa famille. Il est enterré à Tulle en Corrèze où il séjournait depuis sa retraite.

Les membres du conseil d'administration et de la commission musicale nationale de l'UFF, ainsi que l'ensemble des sociétés adhérentes, présentent à monsieur et madame Dondeyne et à la famille proche, l'expression de leur profonde sympathie et leurs adressent leurs sincères condoléances.

NOUVEAU SITE INTERNET DE LA CAMPA :

Coordination des associations de pratiques musicales amateurs (CFBF - CMF - FSCF - UFF)

en ligne depuis le 1^{er} juillet 2009

retrouvez toutes les informations sur l'activité de la CAMPA sur son site Internet à l'adresse :

<http://sites.google.com/site/associationcampa>

The screenshot shows the CAMPA website interface. At the top, it reads 'Coordination des Associations Musicales de Pratiques Amateurs'. Below this, there is a navigation menu on the left with categories like 'Accueil', 'Action régionale', and 'Action nationale'. The main content area features a large image of a person playing a brass instrument. Text on the page describes the organization's mission and provides contact details for the website.

LES GRANDS RENDEZ-VOUS de l'UFF en 2009 et 2010

Stage de direction batteries-fanfaires et harmonies-fanfaires

du 28 octobre au 1^{er} novembre à Lyon (69)

Inscriptions avant le 30 septembre 2009

Stage de formation à la pratique du cérémonial

1^{ère} session

du 13 au 15 novembre 2009 CMMAT Versailles / Satory (78)

Inscriptions avant le 15 octobre 2009

« Mulhouse en fanfare 2010 » CONCOURS NATIONAL de l'UFF et 1^{ères} Olympiades des BF de la CAMPA les 22 et 23 mai 2010 à Mulhouse (68)

Inscriptions avant le 30 novembre 2009

PROTON - CAPILLERY S.A.R.L.

fabricant spécialisé

**DRAPEAUX BRODÉS
BANNIÈRES
ÉCUSSENS
FANIONS**

**FLAMMES
POUR INSTRUMENTS DE MUSIQUE**

**68, RUE ST PIERRE DE VAISE - 69009 LYON
TÉL. 04 72 85 64 80
FAX 04 72 85 64 89
contact@proton-capillery.com**



EDITIONS COMBRE

*Important répertoire pour batterie-fanfare,
fanfare de trompettes, tambours et
clairons, harmonies et fanfares*

Principaux auteurs figurant à notre catalogue :
P. Bigot, P. Breard, M. Delgiudice, J. Devogel, R. Fayeculle,
S. Froidure, R. Goute, M. Poirrier, etc.

NOUVEAUTÉ 2009

Jean-Louis COUTURIER **Course-poursuite**
(fantaisie humoristique pour orchestre de cuivres naturels)

SÉLECTION

Jean-Louis COUTURIER **Triptyque** pour trompette d'ordonnance
" " " **Marche russe** (B.F.)
Jean-Louis COUTURIER et Robert GOUTE
Rigaudon imaginaire (B.F.)
Michel MERIOT **St Eloi** (B.F.)
Michel MERIOT et Robert GOUTE
Récréation (B.F.)
Daniel TASCA **Sam'di soir à Courpière** (B.F.)

Catalogue complet sur demande écrite
24 bd Poissonnière 75009 Paris Tél. : 01 48 24 89 24
www.editions-combre.com

MÉDAILLES DU CENTENAIRE



PARIS, 3 & 4 JUIN 2006

CENTENAIRE
UNION DES FANFARES DE FRANCE



Ces
médaillles
de collection
en bronze et en
argentan sont
frappées par la
Monnaie de Paris

Médailles et programme en vente
dans notre boutique en ligne :

www.uff.cc

pour toute information complémentaire,
contactez le siège administratif au 03 89 74 30 30

CORÉLIA, le Label des Vents, Harmonies, Batteries Fanfares, Ensemble de Cuivres et de Bois

- Éditions musicales et audiovisuelles
- Productions
- Captations de son et d'images
- Réalisations de CD et DVD



ÉDITIONS CORÉLIA

40/52 rue des Grands Champs
75020 PARIS - FRANCE

Tél. : +33 1 40 09 12 83 - Fax : +33 1 40 09 12 72

contact@corelia-musique.com - www.corelia-musique.com

